

**Le 25 novembre 2020: tous mobilisés  
pour l'obtention des 183€ pour tous !**

*Agents et Salariés du secteur Social et Médico-Social, vous êtes les exclus du  
Gouvernement pour le versement des 183€ nets mensuels .*

**Rassemblement le 25 novembre 2020  
devant la Préfecture de Chartres à partir de 13h45**

Le premier ministre n'a toujours pas pris de décision sur l'intégration des  
agents-salariés du secteur Social / Médico-social dans le Ségur pour l'octroi  
des 183€ par mois.

**Alors, on continue la mobilisation !**



Une délégation FO a rendez-vous le 25  
novembre à 14h30 avec la Préfète d'Eure et  
Loir pour lui remettre 358 d'intention de démis-  
sion-mutation des agents du secteur ainsi que  
les 175 pétitions signées pour l'intégration  
dans le Ségur !  
Et de porter la Revendication : 183€ pour tous !

**Le Ségur doit être élargi à tous les agents et salariés  
du secteur social et médico-social, public et privé !**

**183  
EUROS  
POUR  
TOUS !**

**RÉSISTER – REVENDIQUER – RECONQUÉRIR !**

# ANNONCES DE CASTEX



**Rassemblement le 25 novembre à partir de 13h45  
devant la préfecture de Chartres !**

**Une délégation FO sera reçue par la Préfète à 14h30.**

**183 € pour les exclus du Ségur par le Gouvernement !**

**183 EUROS  
POUR TOUS !**

**RÉSISTER – REVENDIQUER – RECONQUÉRIR !**

**Le 25 novembre rassemblement devant la  
Préfecture de Chartres à partir de 13h45**

**Port du masque obligatoire**

**Sanitaire / social / médico-social = Tous soignants**

**OLIVIER VERAN**

« Les soignants se sont battus pour sauver des vies sans jamais se décourager, sans jamais rien lâcher. Au-delà de la reconnaissance, ils attendaient des actes : c'est l'objet des Accords signés aujourd'hui, avec une revalorisation historique des salaires !

le social et le  
médico-social  
!!! 🤔 connais  
pas !!!



**« AVEC LE SÉGUR DE LA SANTÉ,  
TOUTES CELLES ET CEUX QUI  
PRENNENT SOIN DE NOUS AU  
QUOTIDIEN À L'HÔPITAL VERRONT  
DE MANIÈRE TRÈS CONCRÈTE  
UNE HAUSSE INÉDITE DE LEUR  
POUVOIR D'ACHAT. »**

1 8 3      E U R O S  
P O U R      T O U S      !



Chartres le 12 Novembre 2020

Monsieur,

Par courriel en date du 11 novembre dernier, vous m'avez informée de l'organisation d'un rassemblement le mercredi 25 novembre 2020, à 13h45, devant la Préfecture d'Eure-et-Loir.

J'accuse réception de cette demande et vous rappelle que, compte tenu de la crise sanitaire que nous traversons actuellement, je vous invite à être particulièrement attentif à l'encadrement de cet évènement.

En tant qu'organisateur, vos devez veiller à la sécurité de tous les participants. Ceux – ci doivent, pour leur part, se conformer à la réglementation en vigueur et respecter les règles du code de la route, d'occupation des domaines public ou privé et éviter tout comportement susceptible de générer un trouble à l'ordre public.

Le rassemblement devra se dérouler dans le respect des mesures de distanciation sociale incluant la distanciation physique d'au moins un mètre entre chaque personne.

Par ailleurs, je vous précise que par arrêté du 30 octobre 2020, Madame la Préfète a imposé le port du masque dans l'espace public (voie publique, espaces publics de plein air), pour toute personne âgée de onze ans et plus sur l'ensemble du territoire du département d'Eure-et-Loir. En conséquence, la totalité des manifestants devra porter un masque.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Pour la Préfète, et par délégation  
Le Chef du service des Sécurités

  
François PERRIN

Monsieur Arnauld PIONNIER  
Secrétaire Général FO Santé et services publics  
34 rue Claude Bernard  
28000 Chartres